

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 352 293.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 095 120.33 Euros et dégageant un déficit de 25 946.11- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le XX/XX/2023 par la dirigeante de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 767		
Installations générales agencements aménagements divers	324 855		4 892
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 782		
TOTAL	378 404		4 892
Prêts, autres immobilisations financières	7 794		
TOTAL	7 794		
TOTAL GENERAL	386 199		4 892

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			15 767	15 767
Installations générales agencements aménagements divers			329 747	329 747
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 782	37 782
TOTAL			383 296	383 296
Prêts, autres immobilisations financières			7 794	7 794
TOTAL			7 794	7 794
TOTAL GENERAL			391 091	391 091

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 373	2 423		9 795
Installations générales agencements aménagements divers	89 295	30 263		119 558
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 226	5 689		21 915
TOTAL	112 894	38 375		151 269
TOTAL GENERAL	112 894	38 375		151 269

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 423				
Instal.générales agenc.aménag.divers	30 263				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 689				
TOTAL	38 375				
TOTAL GENERAL	38 375				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 794	7 794	
Autres créances clients	317	317	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Impôts sur les bénéfices	420	420	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 359	4 359	
Débiteurs divers	16 400	16 400	
Charges constatées d'avance	9 049	9 049	
TOTAL	38 838	38 838	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	151	151		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	329 189	149 864	179 325	
Fournisseurs et comptes rattachés	80 554	80 554		
Personnel et comptes rattachés	70 750	70 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 573	38 573		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 900	3 900		
Autres impôts taxes et assimilés	580	580		
Groupe et associés	18 756	18 756		
TOTAL	542 454	363 129	179 325	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 131			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	18 756			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	300			300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 12 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 557
Total	6 557

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	151
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 419
Dettes fiscales et sociales	57 940
Total	62 510

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	355 940
Total	355 940

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE n°00002027808 du 02/05/2018
Montant initial de cette garantie : 200 000
Montant restant dû en capital : 106 787
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/12/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE n°00002027809 du 02/05/2018
Montant initial de cette garantie : 40 000
Montant restant dû en capital : 21 365
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/12/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			100 629	42 500	143 129
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			30 575	21 454	52 028
- dotations de l'exercice			10 063	10 625	20 688
Total			40 637	32 079	72 716
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			38 563	16 965	55 528
- exercice			15 509	6 634	22 144
Total			54 073	23 599	77 671
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			15 509	6 634	22 144
- entre 1 et 5 ans			38 774		38 774
Total			54 283	6 634	60 917
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				18 000	18 000
- entre 1 et 5 ans			1 006		1 006
Total			1 006	18 000	19 006

Désignation de l'entreprise : SAS 3CP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 47 ROUTE DE SAINT-GERMAIN		63340 GIGNAT	
Durée de l'exercice précédent* 1 2		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 8 3 4 2 0 8 6 3 9 0 0 0 1 5			
		Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 2	
		N-1 13 1 1 2 2 0 2 1	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

Néant ☐ *

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3CP

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siège social : 47 RTE DE SAINT-GERMAIN, 63340 GIGNAT

834 208 639 RCS CLERMONT FERRAND

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -25 946 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -25 946 euros

Report à nouveau antérieur : -167 215 euros

Au compte "report à nouveau" -25 946 euros
S'élevant ainsi à -193 161 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Céline AUZAT

